CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E49161** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2024**

ÉDITÉ LE **26/08/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1998
Forme juridique : EURL
DEPUIS LE 04/03/2024
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 98 B 188

Siret : **418 955 639** **00020**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 0002235 0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 596134

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 596134

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Raison sociale : **EURL BERROCQ ELECTRICITE**

125 RUE DE PARDIES
40300 PEYREHORADE

Téléphone : 05 58 73 07 85 **Fax :**
Portable : 06 07 91 94 72

Site Internet : berrocq.fr
E-mail : contact@berrocq.fr

Responsabilité légale :
BERROCQ-IRIGOIN ERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/10/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2021
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	30/11/2022
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	04/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	30/11/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.